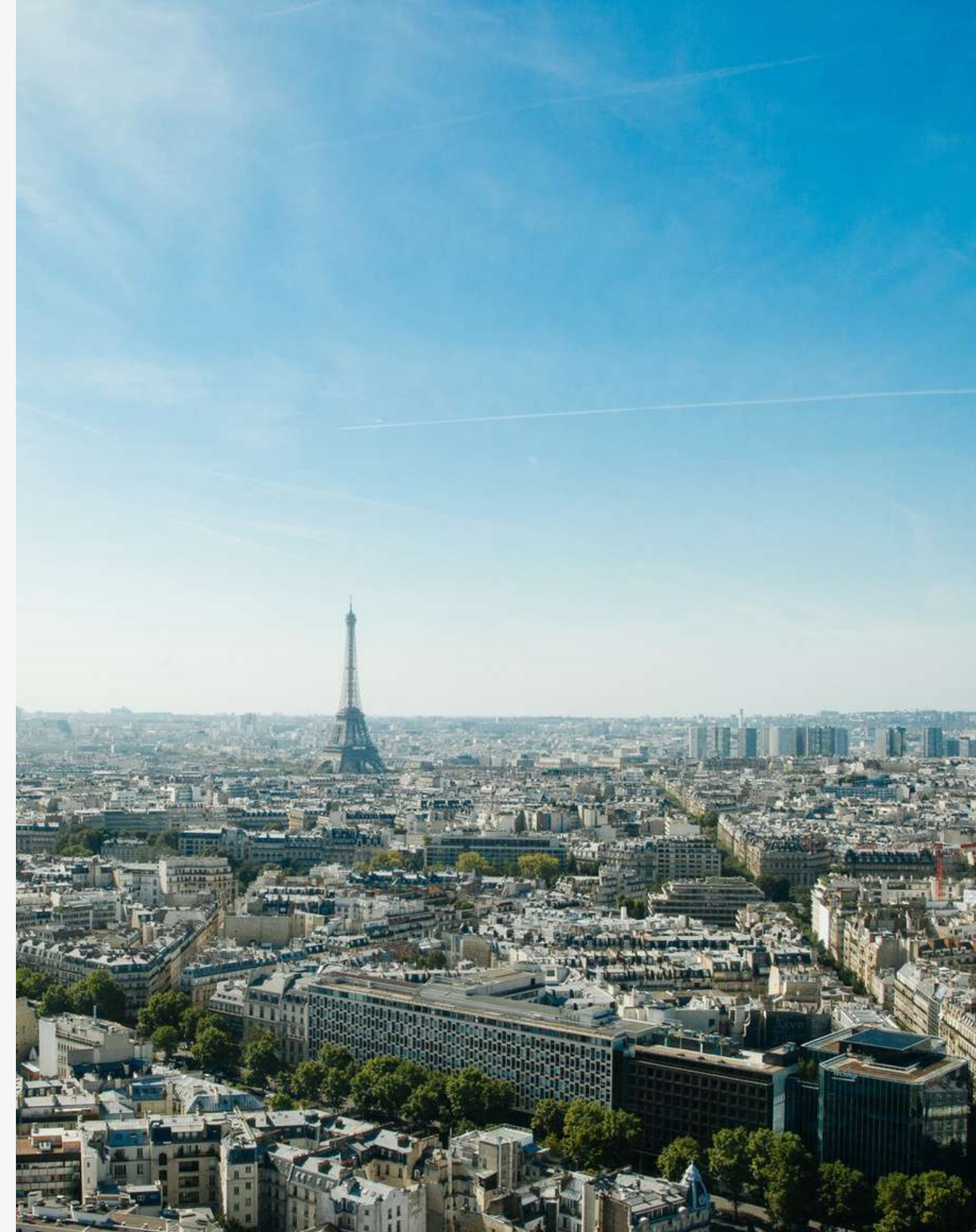




PARIS CONTENTIEUX INTERNATIONAL



METHODOLOGIE

Pôle Recouvrement

Le pôle recouvrement est composé de la manière suivante:

- Un responsable
- 3 services internes (service amiable, service judiciaire et Injonction de Payer & exécution)
- 5 services externes (Visite domiciliaire, commissaire de justice, Enquêteurs, Avocats, Confrères internationaux) .

Chaque équipe est composée d'un ou plusieurs binômes. Cette organisation permet de couvrir la plage horaire légale de 8h à 18h et jusqu'à 21H pour les appels non aboutis sur les plages horaires « classiques » mais également d'effectuer les contres appels (en cas d'échec du 1er gestionnaire).

Dans chaque service se trouve un standard téléphonique et l'ensemble des gestionnaires disposent de différents outils - Ligne directe - téléphone portable - adresse mail personnelle - ce qui permet de contacter plus efficacement les débiteurs.

Une équipe dédiée à l'amiable et au judiciaire

Au sein de chaque service, l'ensemble des collaborateurs se met à disposition de l'ensemble du service.

Toutes les équipes au sein d'un même service sont ainsi sollicitées pour un maximum d'efficacité.

Chaque dossier doit être traité jusqu'à l'obtention d'un résultat.

Une visite domiciliaire peut être entreprise par nos soins ou un confrère compétent résidant dans le lieu de domicile du débiteur. Avec l'accord du donneur d'ordre.

Des juristes spécialisés en droit commercial en France et à l'international. Pour la France, nos juristes sont spécialisés en injonction de payer et voie d'exécution.

MODES DE RÉGLEMENT

LE BUT DE NOTRE MISSION EST DE RECOUVRER VOS FONDS SANS DÉTÉRIORER LA RELATION COMMERCIALE. C'EST POURQUOI IL EST IMPORTANT DE SE MONTRER SOUPLE À L'ÉGARD DE VOS CLIENTS ET D'ADAPTER LES MODES DE RÉGLEMENT POSSIBLES SELON LA SITUATION DE CHACUN.

LES MODES POSSIBLES DES RÉGLEMENTS DE VOS DÉBITEURS:

CB SUR SITE INTERNET (WWW.PARIS-CONTENTIEUX.FR ESPACE DÉBITEUR)

PAIEMENT COMPTANT / ÉCHÉANCIER PAR CB SUR UN SITE SÉCURISÉ CONFORMÉMENT À LA PROTECTION DES DONNÉES BANCAIRES

MISE EN PLACE D'UN VIREMENT PERMANENT JUSQU'AU SOLDE DE LA CRÉANCE; NOUS LUI ADRESSONS UNE DEMANDE DE VIREMENT QU'IL NOUS RETOURNE ET QUE L'ON ADRESSE ENSUITE DIRECTEMENT À SA BANQUE.

PRÉLÈVEMENT BANCAIRE AVEC 3 DATES AU CHOIX DES DÉBITEURS

EN DIRECT CHEZ LE DONNEUR D'ORDRE. IL FAUDRA DANS CE CAS PRÉVENIR NOS AGENTS AFIN DE CESSER LES RELANCES ET DE CLÔTURER LE DOSSIER

TYPES DE CB ACCEPTÉS : VISA - MASTER CARD - AMERICAN EXPRESS

Echéanciers

- L'intérêt de l'échéancier est multiple :
- Obtenir un règlement partiel et donc relancer le dossier
- Ne pas détériorer la relation avec le débiteur
- Décaler la date de prescription
- Disposer d'une reconnaissance de dette qui rend la créance incontestable

C'est pourquoi, lorsque le débiteur connaît des difficultés financières, et avec votre accord, nous mettons en place un échéancier réaliste et tenable.

Nous suivrons l'échéancier à chaque date convenu avec votre débiteur.

Si celui-ci omet un paiement, nous lui rappellerons ces obligations.

Mise en place possible d'un cahier des charges

"L'ennemi du recouvrement est le temps"

Le traitement en volume des dossiers entraînent d'important retour d'informations entre nos services, c'est pourquoi Paris Contentieux a l'habitude de mettre en place un cahier des charges afin d'automatiser certaines séquences du recouvrement, par exemple :

- Déclenchement d'une enquête (adresse ou téléphone) pour les courriers NPAI et ou les autres informations (tel - mail) n'ont pas permis de rentrer en contact avec le débiteur. Nous vous prévenons systématiquement par mail
- Envoi d'un pouvoir général pour le traitement des procédures d'injonction de payer
- Déclenchement d'une procédure lorsque l'amiable est arrivé a son terme, que nous disposons de toute les pièces et que le montant du dossier est minimum de xxx€. Nous vous prévenons systématiquement par mail
- Validation des échéanciers en X nombres de versements. Nous vous prévenons systématiquement par mail



PARIS CONTENTIEUX INTERNATIONAL

